

Les Archers de Poissy

Affiliation FFTA 0878116

vous invitent à un **CONCOURS Tir à 18 m**
sélectif pour le Championnat de France 2024

Samedi 13 et dimanche 14 janvier 2024



Lieu du concours : Halle des Sports, 76 avenue Blanche de Castille, 78300 Poissy (GPS : 48.920095,2.026584)

Départs	Samedi 13 janvier		Dimanche 14 janvier	
	N°1	N°2 *	N°3	N°4
Ouverture du greffe	08h00	13h00	08h00	13h00
Inspection du matériel	08h45	13h45	08h45	13h45
Echauffement sur blasons (2 volées d'essai sur sa cible)	09h00	14h00	09h00	14h00
Début des tirs comptés	09h15	14h15	09h15	14h15

- Les U11 peuvent s'inscrire uniquement sur le départ du samedi 14h00
- Les clubs qui souhaitent faire des réservations de groupe pour un seul départ doivent éviter le départ N°2 (du samedi 14h00)



* Le départ N°2 de samedi 14h00 est support du "Challenge des P'tits Bouts" mis en place par la Commission Régionale Jeunes à destination des U11 et des U13. Dans ce cadre, ces catégories sont prioritaires à l'inscription jusqu'à 15 jours avant la date de la compétition. Les récompenses de ces 2 catégories seront remises à l'issue de ce départ.

Blason : U11 Ø80cm
U13, U15 et U18 arc nu Ø60cm
Autres catégories en arc classique et en arc nu Ø40cm (trispots sur demande à l'inscription uniquement)
Autres catégories en arc à poulies Ø40cm trispots

Récompenses :

- Toutes catégories dimanche soir vers 17h à l'exception des U11 et plus généralement des participants au Challenge des P'tits Bouts qui seront récompensés à l'issue du départ du samedi 14h00.
- Challenge Jean VARLET¹ - Equipe avec trois armes un classique, un compound et un arc nu, à répartir entre une femme, un jeune et un homme

Inscriptions :

- **Inscriptions ou leurs modifications uniquement par email à :** concours_poissy@tiralarcpoissy.com
- **Tarif :** Catégories S1, S2 et S3 = 9€ / Autres catégories (U11, U13, U15, U18 et U21) = 8€
- **Paiement :** Les inscriptions seront validées uniquement à réception du règlement par chèque à l'ordre de « **ASP Tir à l'Arc** » accompagné du Bordereau d'inscription (joint à la présente) avant le 7 janvier 2024 à l'adresse suivante :
ASP Tir à l'Arc chez Martin Pike
1 chemin des dix arpents, 78630 Morainvilliers
Tél : 06 99 13 47 26
- Toute annulation après le jeudi précédant le concours ne sera pas remboursée

Les obligations

- Licence FFTA
- Tenue conforme au règlement + chaussures de salle obligatoire
- **Protocole sanitaire en fonction de la réglementation en vigueur à la date du concours**

Information

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours

¹ Trophée conservé par le club gagnant après trois victoires consécutives ou cinq victoires non consécutives

